

Les Archives de la Ville de Genève, créées en 1986, assurent la préservation de la mémoire administrative de la Ville en collaboration avec les différents services de l'Administration municipale.

Les fonds conservés par les Archives sont en majorité des fonds publics, produits par la Municipalité depuis 1842, mais aussi, dans une moindre mesure, des fonds privés :

- Les fonds publics, soit ceux produits par les autorités et les services de l'Administration municipale ;
- Les fonds des communes dites fusionnées : Eaux-Vives, Petit-Saconnex et Plainpalais ;
- Les fonds privés, émanant de personnalités ayant un lien avec la Ville, ou d'associations, sociétés, entreprises, groupements divers situés sur le territoire de la Ville ou en rapport étroit avec celle-ci.

L'ensemble des fonds des Archives est composé en grande majorité de documents textuels, mais aussi de photographies, plans, enregistrements sonores, enregistrements vidéos et microfilms. La plupart de ces fonds sont décrits dans des inventaires.